

Anc

Arcueil notre cité

Juin 2021 | n°315

**Déconfinement
La vie reprend !** |13|

|6| GESTION PUBLIQUE DE L'EAU

|9| ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS

Carnet de route du maire	3
Vues/In situ	4
Débat	
Quel futur pour la gestion publique de l'eau?	6
Ville en transition	
Livraison de massifs de fleurs au service Parcs et jardins	8
Zone à faibles émissions, moins de pollution pour mieux respirer en ville	9
Citoyenneté	
Elections régionales et départementales: mode d'emploi	10
Découverte	
La classe à horaires aménagés Arts plastiques pour développer sa fibre artistique	12
Travaux	
Réaménagement du quartier de l'hôtel de ville	18
Déchets	
De nouvelles règles pour le tri	20
Fil d'Arcueil	21
Jeux	22
Infos pratiques	23
Expression des groupes	
Textes de groupes politiques municipaux	24

ANC/Arcueil notre cité

Mensuel d'informations locales et municipales

Rédaction:
10 avenue Paul Doumer
94114 Arcueil cedex
Tél. : 01 46 15 09 56
Télécopie : 01 46 15 09 51

Courriel:
communication@mairie-arcueil.fr

Directeur de la publication:

Christian Métairie,
maire d'Arcueil

Directeur de la communication:

François-Xavier Debernardi

Rédactrice en chef:

Sabine de Jaquetot

Journaliste:

Victor Saliceti

Ont collaboré à ce numéro:

Sandra Deruère, Agathe Crèlety
et Kevin Gouttegata

Graphisme/mise en page:

Gilles Vérant

Photographies:

La rédaction

Une: Aude Charaudeau

Secrétariat: Murielle Lemerle

Régie publicitaire:

Micro5 - 06 25 23 65 66

studioparis@micro5.fr

Impression: Imprimerie

de Compiègne (Groupe

des Imprimeries Morault)

Distribution:

Proximes communication



La gestion de l'eau en débat

| 6 |

Depuis une centaine d'années, Arcueil est adhérente du syndicat des eaux d'Ile-de-France (Sedif). Les habitant-e-s seront appelé-e-s à se prononcer sur l'opportunité de le quitter et de créer une régie publique en septembre.



Classe CHAAP

| 12 | Découverte |

Depuis un an maintenant, le collège Dulcie September propose une classe à horaires aménagés en arts plastiques, dès l'entrée en 6^e et jusqu'à la 3^e, afin de permettre aux enfants qui le souhaitent de développer leur potentiel artistique.



Déconfinement La vie reprend

| 13 | Dossier |

Au lendemain d'une première étape de déconfinement, tour d'horizon du monde des commerces, du sport, des écoles et, surtout, de l'état d'esprit qui anime les Arcueillais-es.

ALLO CANICULE au 01 46 15 08 70

Un seul numéro pour s'inscrire sur le registre des personnes âgées ou handicapées isolées à domicile. Vous pourrez bénéficier de contacts réguliers avec le CCAS, d'une écoute et de conseils personnalisés, de visite et d'une identification en cas de mise en œuvre d'un plan d'urgence.

Une salle rafraîchie en cas de déclenchement d'alerte canicule. Une salle sera ouverte de 14h à 18h aux personnes âgées sur rendez-vous au 01 46 15 08 70.

Un accompagnement véhiculé est possible.

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se réunira jeudi 10 juin à 20h.

Il sera retransmis en direct sur arcueil.fr et sur Ville d'Arcueil.



« Cette période a été éprouvante pour l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale et pour les agent·e·s municipaux·ales. Je rends hommage à leur engagement exceptionnel. »

Christian Métairie, maire d'Arcueil, vice-président du Conseil départemental



27 AVRIL Avec mon adjointe Sophie Lericq, en charge de l'urbanisme et de l'aménagement, nous visitons en avant-première le bâtiment Osmose situé avenue Lénine, qui accueillera bientôt des entreprises dont la société française Atlantic. Cette réalisation signe la fin de l'opération de renouvellement urbain de la cité du Chaperon Vert. Ces transformations, j'en suis persuadé, sont positives pour le quartier et ses habitant·e·s qui en retireront une réelle amélioration de leur qualité de vie. Elles se poursuivent avec l'Espace de vie sociale situé à la place de l'ancienne Maison du Projet.

29 AVRIL Le Conseil départemental du Val-de-Marne offre un brin de muguet aux résident·e·s des Ehpad du Val-de-Marne. Je suis présent lors de la réception et je constate que grâce à la vaccination massive, la vie reprend : les familles sont de nouveau accueillies. Quel bonheur de pouvoir tourner la page et de voir de la joie sur le visage de nos ancien·e·s !

L'après-midi, je rencontre, avec Élisabeth Eloundou et François Loscheider, les directrices et directeurs d'école de notre ville. L'occasion de les remercier ainsi que l'ensemble des enseignant·e·s qui ont permis la continuité du système éducatif et fait en sorte que nos enfants soient accueilli·e·s sans trop de perturbation dans leur parcours. Cette période a été éprouvante pour l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale et pour les agent·e·s municipaux·ales et je rends hommage à leur engagement exceptionnel. Ensemble, nous serons attentif·ve·s pour que la prochaine rentrée scolaire se déroule dans les meilleures conditions.

7 MAI À la demande des sénateur·trice·s écologistes, je participe avec une quarantaine de maires à un débat sur le projet de loi climat en cours de discussion au Sénat. Comme la plupart de mes collègues, nous faisons part de notre déception sur ce texte proposé par le gouvernement, qui ne répond pas aux attentes fortes sur les questions de transition écologique et surtout, qui n'est pas à la hauteur des 150 propositions de la Convention citoyenne sur le climat. Nous formulons collectivement des propositions pour aider les sénateur·rice·s à apporter des modifications et rendre cette loi plus efficiente.

11 MAI Avec Ludovic Sot, mon adjoint en charge de la sécurité et le responsable de notre police municipale, nous rencontrons le commissaire divisionnaire pour échanger sur le besoin d'une bonne coopération au quotidien entre nos services. J'en profite pour avoir une pensée pour tou·te·s les policier·ère·s qui subissent des situations difficiles alors qu'ils·elles accomplissent des missions de service public. Je lui rappelle également que nous attendons fortement des moyens supplémentaires pour que la Police nationale puisse intervenir plus rapidement et plus régulièrement sur notre territoire. Le camp qui s'est installé sur la Zac du Coteau à quelques dizaines de mètres du commissariat ne fait plus l'objet d'aucune surveillance ni de contrôle de la part des services de l'État. C'est inacceptable ! Je le rappelle au commissaire comme je le rappellerai quelques jours plus tard à la sous-préfète.

Le soir, les parents d'élèves de notre ville viennent devant la mairie pour leur 7^e casserolade, c'est-à-dire qu'ils·elles se mobilisent pour obtenir des moyens et faire en sorte que l'Éducation Nationale recrute suffisamment de professeur·e·s pour assurer la continuité scolaire et mettre fin aux nombreuses fermetures de classe, faute de remplaçant·e·s. Nous allons à leur rencontre avec de nombreux élu·e·s et la députée pour leur apporter notre soutien le plus sincère. 500 heures en moins depuis le début de l'année scolaire, c'est inadmissible. Notre ministre de l'Éducation Nationale et notre Président ne cessent pas d'affirmer que l'Éducation est leur priorité mais ils ne mettent pas les moyens nécessaires.



12 MAI Je suis « convoqué » par la sous-préfète parce que je refuse de signer l'arrêté autorisant les travaux de la ligne électrique très haute tension qui doit traverser notre ville. Je maintiens mon positionnement en demandant simplement à ce que l'itinéraire choisi perturbe le moins possible le quotidien des Arcueillais·es. Faisons passer cette ligne soit sur la RD920, soit le long du RER. Je demande à la sous-préfète que, si l'État décide de maintenir les travaux malgré mon opposition, que toutes les mesures soient prises pour réduire au maximum les nuisances subies par les riverain·e·s.

18 MAI Nous échangeons avec Shéhérazade Bouslah, conseillère municipale en charge des retraité·e·s sur le plan canicule de la collectivité alors que les expert·e·s météo annoncent un été chaud et sec. Au-delà du suivi des services municipaux, il nous paraît important de permettre une mobilisation citoyenne pour que la solidarité puisse s'exercer au mieux auprès des personnes âgées et de tous ceux et toutes celles qui pourraient souffrir de la chaleur...

21 MAI Avec mes collègues de Cachan et de Gentilly, nous nous rendons au centre de vaccination pour saluer ensemble le travail des personnels qui ont permis au centre de monter en puissance pour assurer 1000 vaccinations par semaine. Le renfort des médecins de Cachan permet au dispositif d'être opérationnel dans la durée. Il y a bien sûr eu des difficultés dans la prise de rendez-vous mais ce centre constitue une belle réussite, malgré le manque de doses pendant une trop longue période.

27 MAI Avec les quatre maires concerné·e·s (Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre, Villejuif, Arcueil), nous visitons le lycée Darius Milhaud avec Mme Ciuntu, vice-présidente du Conseil régional en charge des lycées. J'avais initié cette rencontre, suite à l'interpellation des parents d'élèves et des enseignant·e·s. Nous espérons que des efforts conséquents seront faits pour permettre un bon fonctionnement du lycée et que les élèves soient accueilli·e·s dans de bonnes conditions.



NATURE EN VILLE

22 avril

Pour la quatrième saison consécutive, Arcueil invite des chèvres à entretenir les parcelles de la Ville. Loués à l'entreprise EcoTerra jusqu'au mois d'octobre, les ruminants seront régulièrement déplacés selon le principe de la transhumance. Les trois chèvres accompagnées de leurs trois chevreaux auront pour mission de débroussailler les plantes vivaces, en particulier la Renouée du Japon, derrière l'espace Julio Gonzalez, les écoles Danielle Casanova et Jules Ferry et au niveau du sentier des Vaudenaires. L'éco-pâturage permet non seulement d'éviter l'emploi d'engins motorisés mais également de préserver la biodiversité. En effet, la présence de ces chèvres favorise la biomasse du sol : les insectes et champignons se développent tandis que les plantes envahissantes sont éliminées. ■

BIODIVERSITE

23 avril

Un nouvel hôtel à insectes, fabriqué par les menuisiers de la Ville, a été installé au square Emile Zola. De plus en plus nombreuses dans la ville, ces structures visent à faciliter la survie des insectes et à favoriser la pollinisation des fleurs, phénomène essentiel pour assurer la pérennité des espèces végétales. ■



EXPOSITION

4 mai

Anis Gras - Le lieu de l'Autre a ouvert ses Vitrines d'Art dans le centre commercial La Vache Noire. C'est le photographe Alexandre Alloul qui a ouvert le bal, avec son exposition itinérante Street Therapy. Que ce soit à Paris, Tokyo ou Stockholm, l'artiste interroge chaque fois la place de l'humain dans la ville. La programmation des prochaines expositions sera bientôt annoncée sur lelieudelautre.com.



COMMÉMORATIONS

8 mai

Place de la République, les élu-e-s du conseil municipal ont rendu hommage aux dizaines de millions de victimes de la Seconde guerre mondiale et à la capitulation de l'Allemagne nazie, marquant la fin officielle de la guerre sur le continent européen. ■

10 mai

La municipalité a célébré la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions avec un dépôt de gerbes accompagné d'une lecture de textes et d'interludes musicaux assurés par le saxophoniste Roger Kom. ■



SPECTACLES

19 mai

Les enfants de la crèche municipale Paul Eluard se sont émerveillés devant le spectacle de danse Museau de la compagnie Les Cils. Ils et elles ont également participé à des ateliers de manipulation des matières et d'initiation aux mouvements poétiques du corps. ■

SERVICE PUBLIC

La gestion de l'eau en débat

En septembre, les habitant-e-s d'Arcueil seront appelé-e-s à se prononcer sur le futur de la gestion publique de l'eau. Depuis plusieurs années, un débat démocratique est lancé sur l'opportunité de créer une régie publique et de quitter le Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif). Quels en sont les enjeux ?



9 villes souhaitent quitter le Sedif. Il s'agit de Vitry-sur-Seine, Ivry-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Fresnes, Cachan, Chevilly-Larue, Orly, le Kremlin-Bicêtre, Gentilly et Arcueil, toutes membres du territoire Grand Orly Seine Bièvre.

Depuis près d'une centaine d'années, Arcueil, comme 134 communes d'Île-de-France, est adhérente au Sedif. Ce dernier est responsable de la production et de la distribution de l'eau potable pour plus de 4 millions de consommateur-riche-s en Île-de-France, ce qui en fait le plus grand service public d'eau potable en France et l'un des tous premiers en Europe. Le Sedif délègue ensuite à l'entreprise Veolia l'exploitation et la distribution.

« L'eau est un bien commun, on ne peut vivre sans, pose le maire d'Arcueil Christian Métairie. C'est une ressource à protéger aussi rare que précieuse mais c'est aussi, malheureusement, une ressource trop souvent abîmée. L'eau est indispensable à l'avenir de l'humanité, c'est un service public qui doit se placer au plus proche des usager-ère-s, en étant plus démocratique. C'est pour cela que les habitant-e-s doivent être consulté-e-s puisqu'ils et elles sont les premier-ère-s s concerné-e-s. »

Un enjeu démocratique

La mise en place d'une régie publique de distribution et d'achat d'eau gérée par les communes débarrassera la gestion de l'eau de l'opacité des délégataires privés et des grandes multinationales. Selon de nombreux observateur-riche-s, il existe un

manque de transparence dans ces compagnies parce qu'elles cherchent à obtenir des marges élevées afin de dégager des bénéfices et des dividendes.

« Il s'agit d'un projet de défense de l'intérêt général face à celui des intérêts marchands, souligne le maire d'Arcueil. Cela va dans le sens de l'histoire puisque de très nombreuses collectivités telles que Nice, Lyon, Bordeaux ou Paris sont récemment revenues à une gestion publique du service de l'eau. Elles ont montré que c'était possible et que le bilan de cette expérience était positif. »

Une maîtrise écologique de la ressource

Le Sedif entreprend actuellement des études sur la mise en place d'un traitement par osmose inverse basse pression (OIBP) sur les filières de traitement de ses usines avec, pour objectif de proposer une eau sans calcaire « la plus pure du monde ». Cette technologie, pas encore éprouvée, sera très énergivore en augmentant la consommation énergétique des usines de production alors que les citoyen-ne-s aspirent à un modèle de sobriété énergétique. De plus, la mise en place de ce nouveau procédé industriel représente un investissement financier colossal.

« Ce n'est pas le modèle de société que l'on veut, déplore Christian Métairie. On cherche un opérateur qui entend protéger les ressources en eau plutôt qu'un traitement à la sortie. Par exemple, Eaux de Paris octroie des aides aux agriculteur-riche-s proches



LE SEDIF EN CHIFFRES

4,6 millions
d'usager·ère·s

247,9
millions de m³
Consommés
en 2018

45 stations
de pompage

8 733 km
de canalisations

770 000 m³
distribués par jour
en moyenne

*« Il s'agit d'un projet de défense
de l'intérêt général face
à celui des intérêts marchands.*

Christian Métairie - Maire d'Arcueil

des points de captage et qui veulent passer sur un modèle d'agriculture plus biologique, utilisant moins de pesticides. On préfère créer un processus vertueux, que l'argent soit utilisé pour protéger l'eau en amont plutôt que pour la traiter.»

Un des autres enjeux majeurs de la création d'une régie publique est de réinvestir les bénéfices dégagés dans l'intérêt général, afin de permettre, notamment, un meilleur entretien du réseau de canalisations. En France un tiers de l'eau est perdu dans des fuites et des conduits devenus poreux. C'est un véritable gâchis écologique puisque cette eau potable traitée en sortie d'usine a nécessité une immense mobilisation d'énergie humaine et financière.

Maîtriser le prix de l'eau

Créer une régie publique et sortir du Syndicat des Eaux d'Île-de-France donne la possibilité dans les années à venir de ne plus être dépendant·e·s de l'augmentation du prix de l'eau prévue par le SEDIF. En effet, avec la mise en place de l'Osmose Inverse Basse Pression, le syndicat prévoit des investissements à hauteur d'1 milliard d'euros dans ses usines de production d'eau. Ces investissements auront un impact conséquent sur le prix de l'eau. En sortant du Sedif, les communes se donnent la possibilité d'acheter de l'eau à d'autres fournisseurs et ainsi de ne pas voir la facture payée par les usager·ère·s exploser dans les années à venir. *«Jusqu'ici, chaque*



passage en régie publique a permis un meilleur entretien du réseau et une baisse tarifaire de l'eau», précise Christian Métairie.

Des valeurs à défendre

Le passage en régie publique s'accompagnera de l'élaboration de politiques publiques qui ont été déjà été évoquées par les neuf municipalités envisageant un départ du Sedif. Il s'agirait d'une tarification progressive pour les ménages, avec la mise en place d'un prix bas pour les premiers mètres cubes vitaux et ensuite une augmentation par tranche. Des politiques pédagogiques seront proposées pour promouvoir l'utilisation de l'eau potable du robinet et éviter ainsi l'usage de bouteilles plastiques. Cette politique peut aussi être accompagnée d'une distribution d'économiseurs d'eau, de carafes et de gourdes pour les ménages les plus en difficulté. ■

A SUIVRE ...

À l'ordre du jour du conseil municipal du 10 juin, une délibération qui sera proposée pour programmer une votation citoyenne sur le passage en régie publique de la gestion de l'eau.



DES FLEURS POUR L'ÉTÉ



Pétunias, verveine, sauge, roses d'Inde : le service Parcs et jardins a réceptionné près de 100 tapis de fleurs pour habiller les massifs de la ville. Ces tapis biodégradables, composés de terreau et de compost, représentent un gain de temps pour les jardinier·ère·s : les plantes sont déjà bien développées et le filet empêche la pousse des mauvaises herbes. Quant au paillage, il permet de conserver l'humidité et de réduire l'arrosage. En parallèle, 14 000 plantes (environ 60 variétés) seront plantées sur une durée de trois semaines au mois de juin. L'idée ? Représenter des fleurs géantes dans les massifs telles qu'un tournesol, un arum, à partir de ces plantes. ■

CONCOURS DES BALCONS ET JARDINS FLEURIS

La saison des balcons et jardins fleuris est lancée ! Résident·e·s d'immeubles, de pavillons et collectifs d'habitant·e·s sont les bienvenu·e·s pour contribuer à l'embellissement de la ville !



Comme chaque année, le jury sera attentif à la créativité, aux couleurs, à la diversité des plantations et des compositions. Il prendra également en compte la

biodiversité, la présence de plantes comestibles et la coopération entre voisin·e·s (par exemple l'inscription commune de plusieurs personnes sur une même façade ou dans une même rue). ■

> Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 août sur le site internet de la Ville.

MOBILITÉ

LA ZFE ENTRE DANS SA DEUXIÈME PHASE

Le dispositif Zone à Faibles Émissions mobilité, qui vise à faire chuter la pollution de l'air liée au trafic routier, étend les restrictions de circulation aux véhicules classés Crit'Air 4 et plus.

Pour répondre à l'urgence sanitaire et climatique, la Métropole du Grand Paris organise depuis 2019 la mise en place d'une Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m) à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86. Le projet concerne 79 communes dont Arcueil fait partie.

La ZFE vise à baisser les émissions de polluants provenant du trafic routier (principalement les particules fines et le dioxyde d'azote) afin d'améliorer la qualité de l'air et protéger la santé des habitant·e·s. Le principe ? Les véhicules les plus polluants ont l'interdiction de circuler sur certaines plages horaires. Dans le cadre de ce projet, les véhicules « non classés » (première immatriculation avant 1997) et Crit'Air 5 ne sont plus autorisés à circuler à l'intérieur de l'A86 depuis le 1er juillet 2019. La deuxième étape du projet d'instauration de la ZFE a eu lieu le 1er juin 2021, avec des restrictions étendues aux véhicules classés Crit'Air 4.

Arcueil participe à la mise en œuvre de cette ZFE, en instaurant l'interdiction d'accès de ces véhicules du lundi au vendredi de 8h à 20h (excepté les jours fériés) pour les voitures, véhicules utilitaires légers, deux roues, tricycles et quadricycles à moteur, et tous les jours de 8h à 20h pour les poids lourds, autobus et autocar dans la ZFE.

Pour circuler, une vignette Crit'Air doit être apposée au pare-brise. Le certificat qualité de l'air permet de classer les véhicules en fonction de leur niveau d'émissions de polluants atmosphériques. Pour en faire la demande, il suffit de se rendre sur le site certificat-air.gouv.fr, muni·e de sa carte grise.

Prochaines étapes : l'élargissement de ces mesures aux vignettes Crit'Air 3 en juillet 2022 puis Crit'Air 2 en janvier 2024 pour arriver à un pourcentage de 100 % de véhicules propres en 2030 (calendrier prévisionnel). ■



> En savoir plus sur les aides à la mobilité : mission Transition écologique, camille.bertrand@mairie-arcueil.fr 01 46 15 09 09

LA ZFE, UNE DYNAMIQUE POSITIVE

Le point de vue de Simon Burkovic, adjoint au maire délégué à la mobilité

« La mise en place de la ZFE relève de l'intérêt général dans notre territoire dense de la métropole du Grand Paris. Elle est l'occasion

d'intégrer une dynamique positive d'évolution dans nos pratiques de mobilités sur le territoire d'Arcueil et alentours, une transition vers des pratiques plus écologiques, plus sociales,



et favorisant l'activité locale. Près de 40 % des Arcueillais·es n'ont pas de voiture, parmi eux, nombreux font partie de la frange la plus pauvre. Par ailleurs ces populations les plus précarisées sont

également celles qui habitent près des grands axes routiers. Elles subissent donc la double peine de ne pas avoir de voiture et d'en subir toutes les

nuisances, notamment de pollution et d'impact sur la santé.

Dans le cadre de la ZFE, la Mairie va mettre en place un conseil en mobilité, avec l'objectif d'informer les habitant·e·s et de les accompagner dans ces évolutions, afin que chacun·e puisse réfléchir et adapter, à son rythme, ses propres pratiques de déplacements. Arcueil dispose d'une très bonne accessibilité au réseau

de transports en commun. La pratique de la marche y est déjà bien développée, celle du vélo, en progression, est à consolider... D'ici la fin de l'année, la municipalité lancera deux plans en concertation avec les habitant·e·s : un plan vélo co-construit et la refonte du plan de stationnement qui pourra intégrer l'auto-partage, une des solutions de mobilité nouvelle en réflexion. » ■

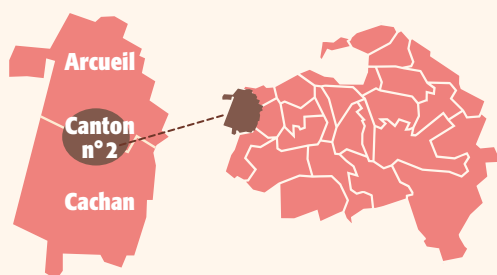
ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

MODE D'EMPLOI

En raison de la crise sanitaire, les élections départementales et régionales prévues en mars 2021, ont été reportées au mois de juin. Suite à l'avis du conseil scientifique, le scrutin a finalement été de nouveau décalé d'une semaine. Les électeur-ric-e-s sont donc convoqué-e-s les 20 et 27 juin.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Canton de Cachan, 6 binômes
Deux conseiller-ère-s départementaux-ales élu-e-s pour une durée de 6 ans. Binômes composés d'une femme et d'un homme.



SCRUTIN MAJORITAIRE À 2 TOURS



Pour être élu, le binôme doit obtenir :
Au moins **la majorité absolue** des suffrages exprimés (plus de 50 %).
Et un nombre de suffrages **égal à au moins 25 % des électeur-ric-e-s inscrit-e-s**;
Si aucun binôme ne l'emporte, un second tour est organisé.



Pour être élu, le binôme doit obtenir **la majorité relative** des suffrages exprimés (le plus grand nombre).

Pour se présenter au 2nd tour, les binômes doivent recueillir au moins **12,5 % des voix** au 1^{er} tour.

Si seulement un binôme a obtenu **au moins 12,5 % des voix** : ce premier binôme et le 2nd binôme ayant obtenu le plus de suffrages.

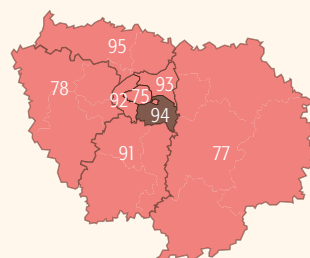
Si aucun des binômes ne remplit ces conditions : les deux binômes ayant obtenu **le plus de voix**.

Rôle des conseiller-ère-s départementaux-ales :

Les conseiller-ère-s départementaux-ales forment le Conseil départemental, l'assemblée délibérante du département. Ils se réunissent au minimum une fois par trimestre pour régler les affaires du département par délibérations.

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Région Île-de-France, 11 listes
Liste régionale composée de sections départementales
Conseiller-ère-s régionaux-ales élu-e-s pour une durée de 6 ans
Parité par alternance stricte



75 Paris
77 Seine-et-Marne
78 Yvelines
91 Essonne
92 Hauts-de-Seine
93 Seine Saint-Denis
94 Val-de-Marne
95 Val d'Oise

SCRUTIN DE LISTE (combine les règles des scrutins majoritaire et proportionnel)



Si une des listes obtient **la majorité absolue** des suffrages exprimés (plus de 50 %), elle obtient un quart des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à **la représentation proportionnelle** si les listes ont obtenu **au moins 5 % des suffrages exprimés**.

Si ce n'est pas le cas, un second tour est organisé.



Les règles de répartition des sièges sont **identiques** à celles du premier tour mais **la majorité absolue n'est plus imposée**.

Pour se présenter au 2nd tour, les listes doivent obtenir **au moins 10 % des suffrages exprimés** au 1^{er} tour.

Les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix ont la possibilité d'être modifiées et de **fusionner**.

Rôle des conseiller-ère-s régionaux-ales :

Les conseiller-ère-s régionaux-ales forment le Conseil régional, l'assemblée délibérante de la région. Leur fonctionnement est identique à celui des conseiller-ère-s départementaux-ales.

CANTON N°2 DE CACHAN 11^E CIRCONSCRIPTION

Les douze bureaux de vote, équipés de machines à voter, seront ouverts de 8h à 20h.

- | | |
|---|--|
| 1. HOTEL DE VILLE
10 avenue Paul Doumer | 7. MATERNELLE DANIELLE CASANOVA
26 rue du Général De Gaulle |
| 2. GROUPE SCOLAIRE HENRI BARBUSSE
10/14 rue Henri Barbusse | 8. PRIMAIRE JULES FERRY (Préau)
1 rue Paul Signac |
| 3. PRIMAIRE OLYMPE DE GOUGES
56 avenue V. I. Lénine | 9. PRIMAIRE JULES FERRY (Réfectoire)
1 rue Paul Signac |
| 4. MATERNELLE OLYMPE DE GOUGES
56 avenue V. I. Lénine | 10. MATERNELLE LOUISE MICHEL
62 avenue de la Convention |
| 5. ESPACE JAURES
20 avenue du Président Salvador Allendé | 11. PRIMAIRE JEAN MACÉ (Aqueduc)
2 rue Fernand Forest |
| 6. PRIMAIRE AIMÉ CESAIRE
45 avenue du Général de Gaulle | 12. MATERNELLE PAULINE KERGOMARD
49 avenue Gabriel Péri |

VOTER EN TOUTE SÉCURITÉ

La Ville s'organise pour garantir la mise en place d'un protocole sanitaire stricte. Des vitres en plexiglas seront installées et du gel hydroalcoolique sera mis à disposition. En revanche, il est recommandé d'apporter son propre stylo. La jauge sera limitée à 4 personnes par bureau (selon sa superficie).

COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

La demande de procuration peut être effectuée de deux façons différentes :

- Via le site maprocuration.gouv.fr
- Via un formulaire CERFA téléchargeable sur service-public.fr ou fourni au guichet de l'autorité habilitée

Dans les deux cas, vous devez vous rendre au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité (muni d'un passeport, d'une carte nationale d'identité ou d'un permis de conduire).

La procuration peut être formulée jusqu'à la veille du jour de l'élection. Cependant, il est préférable de faire la demande le plus tôt possible afin d'anticiper les délais d'acheminement et de traitement. Pour ces scrutins, la loi autorise deux procurations par personne. Le-la mandant-e et le-la mandataire doivent être inscrit-e-s sur les listes électorales de la même commune (pas obligatoirement dans le même bureau de vote).

PERSONNES ÂGÉES ET À MOBILITÉ RÉDUITE COMMENT SE DÉPLACER ?

Contactez le service accueil et affaires générales au 01 46 15 08 60. Un-e agent-e se chargera de vous conduire à votre bureau de vote.

POLICE MUNICIPALE

DES MESURES POUR CET ÉTÉ

Pour permettre une période estivale paisible aux Arcueillais-es, la municipalité a mis en place plusieurs mesures destinées à garantir l'ordre public sur son territoire.

Depuis plusieurs années, certain-e-s habitant-e-s n'hésitent pas à utiliser des bornes et poteaux à incendie pour se rafraîchir ou pour un usage purement récréatif. Seulement, leur utilisation demeure exclusivement réservée aux services de lutte contre

les incendies. La manipulation frauduleuse de ces bornes a un coût important pour la collectivité et entraîne le gaspillage de plus de 2 000 m³ d'eau par borne dégradée. Cette infraction peut faire l'objet de poursuites pénales et est passible d'une amende, le ou la contrevenant-e se voyant également imputé-e d'une pénalité de 1 500 euros correspondant aux sommes engagées par la collectivité pour la remise en état.

Il est également rappelé que l'installa-

tion de piscines hors sol démontables ou gonflables dans l'espace public est interdite puisque susceptible de générer des troubles à la sécurité, la tranquillité et à l'ordre public, notamment des noyades. Quant aux barbecues (ou tout autre dispositif de cuisson), autre activité phare de l'été, la municipalité tient également à souligner que leur usage est prohibé aux particuliers dans tous les espaces publics ou accessibles au public.■

VACANCES TRANQUILLES

Pour sécuriser son domicile pendant toute la durée de leur absence, les Arcueillais-es qui le souhaitent peuvent bénéficier du dispositif

Opération Tranquillité Vacances. Ce service permet aux habitant-es, en période de vacances scolaires et lors d'un éloignement prolongé, de bénéficier d'une surveillance de leur habitation (par la Police

Nationale, Gendarmerie ou Police Municipale). Pour vous inscrire, il suffit de vous rendre sur le site arcueil.fr et de remplir le formulaire dédié.

Pour plus d'informations, contactez la Police municipale au 06 23 00 39 37

Les arts plastiques à l'honneur au collège Dulcie September

Depuis un an maintenant, le collège Dulcie September propose une classe à horaires aménagés en arts plastiques, dès l'entrée en 6^e et jusqu'à la 3^e, afin de permettre aux enfants qui le souhaitent de développer leur potentiel artistique.

Découvrir différents matériaux, expérimenter, réfléchir, apprendre des autres... C'est le travail que les élèves de la classe de 6^e à horaires aménagés en arts plastiques (CHAAP) du collège Dulcie September doivent mener à chacune de leur séance. Créée à la rentrée 2020-2021 sous l'impulsion de Johann Lioger, professeur d'arts plastiques au collège depuis six ans, cette classe accueille 26 élèves qui ont chacun fait le souhait, à la fin de leur année de CM2, de suivre un cursus artistique au collège en parallèle de leurs études générales. «*Beaucoup de choses sont proposées pour la culture à Arcueil, c'est une ville très culturelle, mais pas forcément au niveau des arts plastiques, explique Johann Lioger. C'est pourquoi j'ai souhaité proposer qu'une telle classe soit créée, afin de permettre aux enfants qui le désirent de pouvoir poursuivre des études artistiques après la troisième.*»

Ensemble pendant 4 ans

Pour y entrer, inutile de maîtriser des techniques de dessin ou de peinture, ni d'avoir d'excellents résultats scolaires. «*Nous privilégions la motivation, la curiosité et l'intérêt de l'enfant pour les arts plastiques, son engagement à rester dans ce cursus pendant quatre ans, ainsi que sa bonne entente avec les autres enfants, afin qu'il y ait une bonne cohésion de groupe entre tous les élèves de cette classe qui vont rester ensemble durant toutes leurs années de collège*», ajoute Johann Lioger.

À raison de trois heures hebdomadaires, les élèves sont invité-e-s à répondre artistiquement à un thème ou à un problème. Pour cela ils et elles ont accès à une grande diversité de matériaux : papier, bois, plastique, tissus, végétaux... «*Les arts plastiques rayonnent dans toutes les disciplines, aussi bien dans l'histoire que la physique ou la chimie. En créant leurs œuvres ils peuvent apprendre beaucoup plus qu'une technique artistique*», précise



M. Lioger. «*J'adore fabriquer des choses et dessiner, et aussi mélanger les deux*, confie Nolhan Guillaumain, un des élèves de la classe, qui aimerait bien devenir bédéiste. «*Je dessinais beaucoup à l'école primaire, mais j'avais envie de découvrir autre chose, je fais beaucoup d'installations maintenant et aussi de la photo*», raconte pour sa part Lou Quilici, une autre élève, également violoniste, qui souhaiterait devenir vétérinaire.

Enrichir sa culture

Les élèves rencontrent régulièrement des artistes, tout récemment Kethevane Cellard, ce qui a donné lieu à une expo-

sition dans le hall de l'école d'œuvres réalisées par les élèves en réponse aux tableaux de l'artiste ; ou encore avec les artistes du Festival d'automne, le photographe Fausto Urru... Des partenariats sont également noués avec différents établissements culturels, bien évidemment avec la galerie Julio Gonzalez et Anis Gras, où les élèves se rendent régulièrement, mais aussi avec le Lavoir numérique de Gentilly, qui accueillera les élèves de 5^e CHAAP à raison de quatre heures par mois l'année prochaine, la Maison Doisneau, le MacVal, des musées parisiens... De quoi enrichir leur culture et leur technique. ■SD

DÉCONFINEMENT

La vie reprend



“ Pour chacun, pour chacune, cette année et demie de crise sanitaire représente un douloureux moment. Toutes et tous, nous l'avons vécue différemment. Je pense aux parents, aux enfants, aux commerçant-e-s, aux personnes âgées ou encore aux étudiant-e-s, sans oublier le monde culturel et sportif. Je comprends qu'on en sorte toutes et tous un peu déboussolé-e-s. Tout nous a conduit à un « mal vivre » normal, dans une situation profondément anormale.

Pour autant, on peut se féliciter de l'élan de solidarité qui a émergé, qu'il soit intergénérationnel, entre voisin-e-s, ou associatif. Les services

publics étaient bien présents, ils ont résisté grâce à l'engagement quotidien de son personnel. Que ce soient les services de l'État, l'école, l'hôpital ou les services de la Ville, chacun a fait de son mieux pour accompagner et pallier les difficultés financières et matérielles des usager-ère-s. C'est la preuve de la nécessité absolue du service public.

La société a démontré sa robustesse et elle fait preuve aujourd'hui d'une farouche volonté de revivre. Même s'il reste difficile de se projeter à moyen et long terme, on regarde le futur avec espoir. Pour autant, il faut vivre le déconfinement de manière raisonnable pour ne pas se retrouver

cet automne dans une situation sanitaire problématique. Je sais que l'on peut faire confiance aux citoyen-ne-s pour être responsables, pour se faire vacciner et faire perdurer les gestes barrières. Je pense qu'il nous faut collectivement réfléchir à la vision que nous souhaitons pour notre avenir, afin qu'il soit plus radieux que le monde « d'avant ».

N'oublions pas que notre planète est malade et que ce virus est issu de la crise de la biodiversité. Ensemble, luttons pour nous offrir un plus bel horizon! ”

Christian Métairie, maire d'Arcueil

L'effervescence de la réouverture chez les commerçant·e·s

Mardi 18 mai, à la veille d'une étape du déconfinement attendue de pied ferme par chacun·e, les cafés et restaurants, les boutiques non essentielles et les centres commerciaux d'Arcueil sont en pleins préparatifs. Pour les accompagner dans la réouverture, la mairie a décidé de faciliter l'installation de terrasses et d'assurer leur gratuité toute cette année.

« *Le contact avec les gens m'a manqué* »

Vivianne, propriétaire du restaurant Baol Baol avenue Lénine

Nous sommes dans les starting-blocks avec déjà beaucoup de réservations pour les premiers jours. J'ai hâte de reprendre. Notre métier que j'aime tant est d'assurer le service des consommateur·rice·s, qu'ils·elles se sentent chez eux·elles. Nous sommes restés ouverts pendant toute la période de restrictions pour de la vente à emporter ou des livraisons à proximité mais le contact avec les gens m'a manqué.



« *On ne tournera pas à plein régime* »

Djamal Chellala, directeur de la brasserie l'Arc avenue Laplace

Si le beau temps est avec nous, nous aurons beaucoup de monde pour la réouverture. Je refuse même des réservations pour ne pas léser les habitué·e·s qui, je le sais, seront bel et bien présent·e·s. Nous allons continuer aussi la vente à emporter mais cela deviendra minime par rapport au service à table. Pour autant on ne tournera pas à plein régime avant de pouvoir accueillir des client·e·s à l'intérieur de la brasserie et j'espère qu'ils vont maintenir les aides d'État jusqu'à ce que la situation redevienne parfaitement normale.



« *Je suis soulagé de rouvrir* »



Cédric Auray, propriétaire du magasin Toc (Troubles obsessionnels compulsifs) au centre commercial de la Vache Noire

Je suis en pleine préparation de la réouverture du magasin. C'est un grand ménage qu'on accompagne d'une petite réorganisation de la boutique puisqu'entre-temps nous avons changé de saison pour passer de l'hiver au printemps. Je suis très confiant sur le retour des client·e·s. Il existe une demande de plus en plus forte pour les ustensiles de cuisine. Au dernier déconfinement, nous avons vendu énormément de matériel essentiel, c'est à croire que plus personne n'avait de poêle ou de casserole chez soi! Je suis soulagé de rouvrir parce qu'à un moment, j'ai eu quand même peur de perdre mon activité.

« *Retrouver un jour l'ensemble de notre clientèle* »

Tong Bidida, propriétaire du restaurant Bouï Bouï avenue Laplace

Je suis en train d'installer une terrasse devant mon restaurant avec une vingtaine de couverts disponibles. C'est un lourd investissement, on espère donc la garder le plus longtemps possible. On essaye de créer un espace agréable et durable avec une terrasse en bois avec des jardinières et des lumières incrustées. Je pense avoir beaucoup de client·e·s au début et j'espère que cela durera, que le télétravail baissera petit à petit pour que l'on retrouve, un jour, l'ensemble de notre clientèle. ■



la culture se déconfiner

CINÉMA



Après presque six mois de fermeture, l'espace municipal Jean Vilar a rouvert ses portes mercredi 19 mai. Les Arcueillais·es étaient au rendez-vous puisque les quatre séances de la journée ont réuni plus de 100 spectateur·rice·s ! Jusqu'au 9 juin, les salles accueilleront le public dans la limite de 35 % de leur plafond de jauge habituel. La jauge sera ensuite augmentée à 65 % jusqu'au 1^{er} juillet, date à laquelle les restrictions seront complètement levées.

Pour retrouver le programme cinéma, rendez-vous sur arcueil.fr

Renseignements et réservations au 01 41 24 25 55

ART

Depuis 24 ans, la galerie municipale Julio Gonzalez accueille le Prix Antoine Marin. Habituellement, 12 artistes sont parrainé·e·s par des artistes de renom et trois prix sont décernés. Mais cette année, la concertation des membres du jury ayant dû être annulée en raison de la situation sanitaire, 17 artistes sont accueilli·e·s et cinq prix sont décernés.

Les œuvres sont exposées du vendredi 4 au samedi 26 juin avec une jauge de 4 m² par visiteur·euse jusqu'au 9 juin, puis 8 m².

Espace Julio Gonzalez, 21 avenue Paul Doumer, les mercredis et samedis de 14h à 19h et les jeudis et vendredis de 16h à 19h

Sport et Covid, une histoire mouvementée

Après l'arrêt complet du premier confinement puis en fonction des disciplines et des publics, les protocoles sanitaires ont évolué au gré des vagues de l'épidémie pour dicter aux associations sportives les conditions de pratiques et d'accès aux infrastructures.

Les salles couvertes ont notamment été interdites la majeure partie de la saison, tout comme les activités à destination des adultes. « Nous n'avons pas arrêté de faire et défaire les *plannings*, résume Stéphane Serres, responsable des équipements sportifs de la Ville. Mais nous sommes demeurés réactifs pour trouver des solutions lorsque cela était possible, par exemple sur les espaces extérieurs. »

Les associations se sont en effet adaptées pour maintenir – par intermittence – le maximum d'animations en proposant des séances dehors, à distance, ou à destination des publics autorisés (notamment en situation de handicap ou sportif-ve-s de haut niveau). Pour autant, la baisse des adhésions demeure importante et

occasionne des difficultés budgétaires, ce qui n'empêche pas les structures qui le peuvent de faire un geste financier envers leurs adhérent-e-s avec des remboursements ou des baisses de cotisation. En attendant la pleine reprise de toutes les activités en intérieur prévue le 30 juin, les mineur-e-s et les éducateur-ric-e-s ont déjà pu reprendre le chemin des terrains couverts le 19 mai : « C'est un bonheur de revoir les enfants. La visio ne vaut pas le contact humain. Ici on a une interaction belle et réelle. Les gamin-e-s se dépassent, on voit que cela les épanouit. Et moi ça me recharge les batteries ! » s'enthousiasme Romain Artico, animateur de l'Eveil Sportif Arcueillais.

■ KG

CAPOEIRA MEIA LUA

Mory, 12 ans, s'échauffe dans la salle de danse du « Bahut » avant le début du premier cours de Capoeira depuis la courte reprise de décembre et janvier permise aux mineur-e-s : « C'est cool de reprendre. Le sport m'a manqué. J'allais dans le parc faire des figures mais ce n'est pas pareil. C'est mieux ici ! » Même satisfaction pour le professeur Karim Debbache :

« On est heureux de se retrouver. C'était délicat de faire cours en extérieur alors le contact a été coupé. C'était aussi usant de ne pas savoir quand on allait reprendre. On espère que ça va être la bonne, que ça va durer ! »



ÉVEIL SPORTIF ARCUEILLAIS (ESA 94)

L'agitation des plus petit-e-s (de la maternelle jusqu'à CE2) règne de nouveau au gymnase Lucien Dimet où l'ESA redémarre un cycle de 6 semaines de handball, de badminton, de cirque ou encore d'escalade. « Cela fait tellement de temps qu'ils-elles sont enfermés-e-s tout-e-s seul-e-s sans les copain-ine-s, se réjouit Sylvia Bernard, maman de Léo, 7 ans. Les petits avaient hâte de retrouver le sport et les animateur-ric-e-s qui leurs manquaient. Il était temps de retrouver une vie sociale. »



HANDBALL CLUB D'ARCUEIL

« Le club a proposé des séances en visio ainsi qu'en extérieur pour garder des liens. Cela a d'ailleurs soudé nos équipes. Faire du renforcement physique le dimanche matin sous la pluie a démontré leur motivation. Mais l'opposition nous manque vraiment. Jouer sans n'est pas vraiment jouer au hand. Cela commence à faire long, tout le monde a hâte de reprendre » s'impatiente Léa Baudot, joueuse sénior et vice-présidente de l'association qui entraîne de nouveau les -13 et -15 ans filles. L'ensemble des enfants du club ont en effet repris leur entraînement.

Écoles : encore et toujours les protocoles sanitaires

Dans les écoles et des accueils de loisirs, l'application des protocoles sanitaires aura marqué cette année décidément pas comme les autres.

Les mesures de déconfinement pour la période mai-juin ne changent finalement pas grand-chose dans leur organisation. Leur impact porte principalement sur la pratique sportive. Depuis le 19 mai, les mineur·e·s se présentant dans un contexte scolaire et périscolaire font partie des publics prioritaires. La pratique sportive est autorisée en extérieur et en intérieur, de même que la pratique avec contact dans le respect des protocoles. Effet indirect de dernières mesures : les sorties retrouvent leur attrait, car de nombreux lieux rouvrent leurs portes et il n'est donc plus nécessaire de se cantonner à la fréquentation des parcs et jardins.

Autre actualité propre aux écoles : depuis le mois dernier, fini le brassage des élèves lorsqu'un cas de Covid est détecté. « *Jusqu'ici, en cas d'absence d'un·e professeur·e et devant l'impossibilité de le·la remplacer, les élèves étaient réparti·e·s dans les autres classes. Ce n'est plus le cas*, explique Elodie Pronteau, responsable du pôle Education à la mairie d'Arcueil. *Les élèves ne sont plus accueilli·e·s si l'enseignant·e est absent·e et non remplacé·e. Le cadre juridique ne permet pas à la Mairie d'accueillir les élèves* ».

Sur le volet santé, des autotests avaient été promis par l'Education Nationale pour



les enseignants et les Atsem avec une dotation de deux autotests par semaine... De son côté, la Ville fait le maximum pour doter en autotests l'ensemble du personnel intervenant dans les écoles (hormis les Atsems, puisque l'Education Nationale s'est donc engagée à les doter) : animateur·trices, agent·e·s d'office, agent·e·s d'entretien, gardien·n·es, mais également le personnel petite enfance, soit un total de 247 agent·e·s. Deux autotests par semaine et par personne sur la base du volontariat sont prévus pour eux·elles, dans le cadre des écoles, des accueils de loisirs et des crèches municipales.

Des tests salivaires effectués sur le temps scolaire auprès des élèves sont organisés depuis le 17 mai par l'Education Nationale qui prévoit de le proposer toutes les six semaines. Ces tests sont soumis à l'autorisation des parents et les résultats leur sont communiqués directement. Si un cas positif est signalé par l'un·e des parents, la procédure impose la fermeture de la classe. Enfin, signalons que les personnels exerçant au contact des élèves en école (enseignant·e·s, Atsem, animateur·trice·s...) sont prioritaires pour la vaccination anti-Covid. ■

LE POINT SUR LA VACCINATION

- Les réservations pour obtenir une vaccination sont ouvertes exclusivement en ligne depuis le 1^{er} juin sur doctolib.fr avec des critères élargis. Depuis le 31 mai, il est en effet possible à toutes et tous les adultes âgé·e·s d'au moins 18 ans de se faire vacciner.
- À partir de cette date, les vaccins AstraZeneca et Johnson & Johnson (Janssen) sont réservés aux plus de 55 ans alors que les vaccins Moderna et BioNTech - Pfizer sont ouverts à toutes et tous les candidat·e·s.
- Le centre de vaccination dispose du vaccin Pfizer alors que le centre de santé Marcel Trigon est doté des vaccins AstraZeneca et Pfizer.
- Les candidat·e·s à la vaccination peuvent aussi s'adresser à leur médecin traitant·e et aux pharmacies.
- Le centre de vaccination d'Arcueil et le centre de santé ont traité 2455 personnes avec le vaccin Pfizer, 100 avec AstraZeneca et 20 avec Janssen au mois de mai. ■



Le centre de vaccination Covid 19 d'Arcueil :

3, rue du 8 Mai 1945.

Le centre municipal et universitaire de santé Marcel Trigon :

13, avenue du Chaperon Vert.
Tél. : 01 46 15 08 09

Que ferez-vous après le déconfinement ?

La réouverture des terrasses de café, des commerces et le décalage du couvre-feu ont donné à la ville un air de fête. Quelques Arcueillais.es ont accepté de nous raconter leur vie d'après.



Yvann Klacko : « Je vais essayer de retrouver une vie aussi normale que possible, de retourner dans les magasins qui étaient fermés, acheter des vêtements mais aussi toutes les choses dont nous avons été privé-e-s pendant plusieurs semaines. J'ai hâte de retourner au cinéma, pour voir le dernier James Bond, dont la sortie a été plusieurs fois repoussée, et aussi reprendre le sport en salle. Je vais également aller voir ma famille en province. »

Anna Médoro et Anna Mardon : « Nous sommes allées faire quelques repérages dans les magasins du centre



commercial de La Vache noire, nous y retournerons faire des achats d'ici quelques jours, quand l'affluence sera passée. Le prochain objectif sera d'aller au restaurant dès qu'il fera beau et de retrouver les lieux culturels : une visite au musée du quai Branly et une séance de cinéma pour voir le dernier film de Christophe Barratier, Envole-moi ».

Georges Tisserant : « Je vais reprendre le sport, aller revoir des ami-e-s et sans doute partir en vacances cet été, mais en continuant à respecter au maximum les



gestes barrière, car il y a beaucoup de gens qui ne sont pas encore vaccinés. J'ai peur que le déconfinement arrive trop tôt et que les chiffres repartent à la hausse. Je pense que je vais garder mon masque encore un certain temps par sécurité, notamment dans les transports en commun ».

Marlone Sissoko : « J'ai surtout hâte de reprendre les cours en présentiel à l'université. Je commençais à trouver le temps long enfermé dans ma chambre d'étudiant-e, et j'avais de plus en plus de mal à trouver la motivation pour travailler et réviser mes partiels. Mais une fois les exams

terminés, j'ai prévu des soirées avec mes copains et mes copines, de partir en week-end et aussi d'aller voir des concerts. Écouter de la musique tout seul, c'est vraiment triste ! »

Christine Mortier : « J'ai surtout envie de retrouver le plaisir de vivre, de prendre un café en terrasse, en espérant que le beau temps revienne très vite ! J'espère aussi que tous les professionnel-le-s du commerce pourront reprendre une activité normale et s'en sortir financièrement. J'ai bien sûr hâte d'aller voir ma famille, mais une fois que tout le monde aura été vacciné, par sécurité. Je veux profiter de la vie, tout en continuant à être très prudente et à me protéger, par respect vis-à-vis du personnel médical très sollicité depuis le début de cette crise et en mémoire de tous-tes celles et ceux qui sont mort-e-s à cause de ce virus. »



Pauline André et Margaux Berland : « Nous habitons juste au-dessus de la brasserie de l'Arc, alors dès que la journée a été terminée, nous sommes descendues prendre un verre, même s'il ne fait pas beau. Mais avec le parasol, ça va, on est protégées de la pluie ! Nous souhaitons reprendre au plus vite une vie normale, partir en week-end et aussi faire une partie d'escape game avec des ami-e-s ! » ■ SD



UN NOUVEAU LIEU POUR L'HÔTEL DE VILLE!

Un projet d'aménagement ambitieux va transformer la ville du nord au sud et entrainera le déménagement de la mairie. Les habitant·e·s seront bien évidemment associé·e·s à la réflexion autour de ce grand projet.

Après les opérations d'aménagement dans les secteurs de la Vache Noire et du Chaperon Vert qui ont rythmé les précédents mandats, la Ville s'apprête à lancer une opération d'aménagement sur Doumer et Convention. En point d'orgue, le déménagement d'ici 2024 de l'hôtel de ville, situé au 10 avenue Paul Doumer, vers les locaux de l'ancienne communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre (CAVB) situés entre l'avenue Raspail et la rue Cauchy. Tout le quartier autour de l'actuelle mairie va également



Sophie Pascal-Lericq,
adjointe
au maire chargée
de l'aménagement
et de l'urbanisme

« Une ville qui relie et qui rassemble »

Quelle vision portez-vous sur l'opération qui se prépare ?

Le point de départ, c'est la vétusté et l'état de plusieurs bâtiments comme l'actuel centre technique municipal ou la galerie Gonzalez. L'hôtel de ville actuel quant à lui est une passoire thermique et depuis trop longtemps certains agent·e·s travaillent « temporairement » dans des algecos. Sachant que notre hôtel de ville actuel ne répond pas à nos attentes, il est temps de

rassembler tous les services et d'offrir à nos agent·e·s et à nos administré·e·s des locaux adaptés, et c'est possible. Par ailleurs, quand on se retrouve avec des locaux comme ceux de l'ex CAVB, on se questionne forcément sur leur évolution. Comment les utiliser, comment les transformer ? Les agent·e·s seront associé·e·s et les Arcueillais·es aussi. Nous avons de beaux échanges devant nous pour construire les conditions d'un service public toujours plus proche, innovant et de qualité

La Ville peut-elle financer une telle opération ?

Pendant de longues années, Arcueil a eu une très bonne stratégie en favorisant la construction de bureaux, synonyme de ressources fiscales. C'est une ville bien gérée, saine, dans laquelle on peut investir et mettre en place des projets structurants avec et pour les habitant·e·s. Aujourd'hui, construire de nouveaux immeubles de

bureaux ne nous semble pas stratégique. Le projet Ecotone dans la ZAC du Coteau va créer un site tertiaire et c'est largement suffisant. En matière d'aménagement et d'urbanisme, il y a des stratégies qui s'inscrivent sur des temps longs. Il y a eu de nombreuses acquisitions autour de l'axe Raspail-Convention pour créer les conditions d'une telle opération qui s'avère d'ailleurs plus économique qu'une démolition-reconstruction de l'hôtel de ville actuel. Il est temps de passer à l'action, c'est le moment.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Arcueil a beaucoup d'atouts notamment de par sa proximité avec Paris. Nous débutons un nouveau mandat dans lequel nous avons l'ambition de penser la ville autrement. Nous voulons faire une ville résiliente, qui relie, qui rassemble et qui puisse respirer. À partir du moment où on décide de déménager l'hôtel de ville, ça permet de traiter autrement les transitions entre le quartier Barbusse

évoluer puisque d'autres bâtiments seront démolis ou réhabilités, ce qui va radicalement transformer le visage de cet axe majeur d'Arcueil.

Au nord, la prochaine réouverture de la Bièvre entraînera forcément des changements importants afin de faciliter l'accès et les liaisons vers les 600 mètres de balade dans un environnement végétalisé, autour de la rivière. Dans la continuité, une réflexion est en cours sur l'axe Raspail-Convention et l'accès par le bas de la vallée au futur hôtel de ville.

Au centre, la probable déconstruction des bâtiments de la galerie Gonzalez et de l'actuelle mairie vont redonner de la visibilité au mail Doiselet et une nouvelle jeunesse aux rues Sidobre et Cauchy pour permettre une belle continuité jusqu'au bas d'Arcueil et au centre historique (ancienne mairie, maison des Gardes). Enfin, tout au sud, le transfert du centre technique municipal vers les locaux de la future mairie va libérer un terrain conséquent au pied de l'aqueduc (3-5 avenue de la Convention), offrant de nombreuses potentialités.

La création d'un périmètre d'étude sera soumise au conseil municipal du 10 juin pour «sanctuariser» les secteurs concernés et permettre la faisabilité des différentes opérations. Dès l'automne 2021, les premières réunions de concertation permettront d'en savoir plus sur les contenus de tous ces projets structurants et sur leur calendrier. ■

et le bas d'Arcueil. On peut imaginer un bel axe piétonnier ou ouvert aux circulations douces jusqu'à l'aqueduc. On verra bien les attentes des Arcueillais et des Arcueillaises mais c'est à nous d'inventer collectivement les solutions qui vont nous permettre de recréer du lien.

Quelles sont les modalités de la concertation ?

Nous allons évidemment associer la population. Dans un premier temps, il faudra partager nos décisions et les éléments qui nous ont conduit à faire ces choix. Nous définirons ensuite avec tou-te-s celles et ceux qui le souhaitent le programme général des différentes opérations. On a un magnifique projet à construire tou-te-s ensemble. Je crois sincèrement à la vraie démocratie participative, je fais confiance aux Arcueillais-es pour nous apporter plein de bonnes idées. ■

CONTRÔLEUR DES TRAVAUX

« VEILLER SUR LE DOMAINE PUBLIC »

Jérémy Gullung est le nouveau contrôleur des travaux et du domaine public.

Ce poste créé en 2012 a pour vocation de réguler l'activité des chantiers sur la ville, que les opérateurs soient publics ou privés. Assermenté, il peut dresser des procès-verbaux, voire, avec l'aide de la Police municipale, faire fermer ceux qui enfreindraient règles et avertissements : «*Je veille sur le domaine public, explique-t-il. Je préconise, puis contrôle, afin que les travaux ne dérangent pas ou n'endommagent pas la voirie. Il s'agit en plus d'informer et de recueillir l'avis des riverain·e·s pour répondre à leurs demandes le mieux possible. J'inspecte aussi l'état du mobilier urbain et gère le suivi des interventions.*»

Le service cadre de vie dont dépend Jérémy Gullung, en lien avec le territoire du Grand Orly Seine Bièvre, assure en effet la liaison entre les différents acteurs qui interviennent et administrent la voirie : «*Nous sommes le premier interlocuteur pour les habitant·e·s et la pièce centrale entre les activités de chantiers, la municipalité, les collectivités et les entrepreneur·euse·s*» définit Sydney Dang-Tiep, responsable du service et précédent contrôleur toujours assermenté.

Tout intervenant doit respecter l'arrêté de décembre 2019 réglementant le bruit sur le territoire communal et signer «la charte pour des chantiers supportables». Instauré en 2018, ce document contractuel vise à concilier la réalisation de



travaux avec le respect de règles et de mesures limitant les nuisances afin de préserver un cadre de vie satisfaisant pour les riverain·e·s et les usager·ère·s. Elle s'inscrit également dans la démarche de préservation de l'environnement promue par la commune. ■KG

> En savoir plus: Retrouvez la charte pour des chantiers supportables dans son intégralité sur www.arcueil.fr

BUDGET PARTICIPATIF : UN TERRAIN DE PÉTANQUE RÉHABILITÉ

Le terrain de pétanque de la promenade de la Vanne (au niveau de la rue G. Gouyon du Verger) est de nouveau ouvert. À la suite du vote des Arcueillais-es dans le cadre du budget participatif, des travaux de réhabilitation y ont été effectués et un équipement de fitness viendra prochainement le compléter.



BUS 57 : NOUVEAU TERMINUS



Depuis le 1^{er} juin, le terminus du bus 57 a lieu avenue Laplace (descente des voyageur·se·s). Quant au départ, il se fait désormais avenue Jeanne d'Arc, à proximité de la rue Vaucouleurs. Les places de stationnement situées au niveau de l'ancien terminus, rue Ernest Renan, ont donc été rétablies.

TRI **+** FACILE



**BOUTEILLES ET
FLACONS EN
PLASTIQUE**

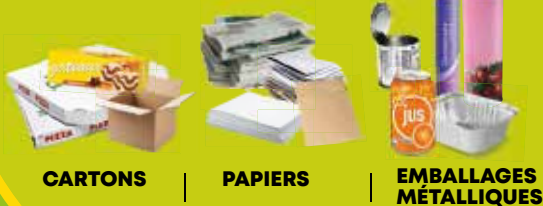
**BRIQUES
ALIMENTAIRES**



**PETITS EMBALLAGES
MÉTALLIQUES**



**BARQUETTES, SACS ET
BOÎTES EN PLASTIQUE**



CARTONS

PAPIERS

**EMBALLAGES
MÉTALLIQUES**



**POTS EN
PLASTIQUE**



**FILMS DE
SUREMBALLAGE**

ET TOUJOURS

À partir du

1^{er} juillet 2021

Tous **NOUVEAU** les emballages et papiers se trient



- > en vrac sans sac,
- > non imbriqués
- > vidés de leur contenu



GRAND-ORLY
SEINE BIÈVRE



LE MEILLEUR DÉCHET
EST CELUI QUE L'ON
NE PRODUIT PAS

CITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.



Du 7 juillet au 6 août

TOUTES ET TOUS O'QUAI !**O'QUAI
D'ARCUEIL**

**Du 7 juillet
au 6 août
2021**

**Du lundi au vendredi
de 15h à 18h30
au parc Paul
Vaillant - Couturier
1 rue du 8 Mai 1945
et partout dans la ville**

**Détente et activités
pour toutes et tous**

Sous réserve des conditions sanitaires - Le port du masque est obligatoire
Infos actualisées sur Arcueil.fr - Renseignements : 06 10 07 31 71



O'Quai d'Arcueil, le village loisirs des petit-e-s et grand-e-s Arcueillais-es, reprend ses quartiers dans le parc Paul Vaillant-Couturier. Au programme de cet été, du sport, de la musique, des séances de cinéma en plein air, beaucoup de détente et quelques jolies surprises. Retrouvez le programme complet dans le prochain numéro d'ANC! ■

Dimanche 4 juillet à 15h

CAFÉ DES ENFANTS

ANIS GRAS



Pour ce dernier Café des Enfants avant la pause estivale, vous êtes toutes et tous attendu-e-s dans la cour d'Anis Gras pour une grande boum ! Venez nombreuses et nombreux pour danser avec les artistes du lieu et fêter les vacances. ■

> Anis Gras, 55, avenue Laplace

**LA CULTURE
SE DÉCONFINE !**

Retrouvez les lieux de culture de la Ville qui ont rouvert leur portes depuis le 19 mai. L'intégralité du programme de l'Espace Jean Villar et de la galerie Julio Gonzalez est disponible sur www.cultureaarcueil.fr

EXPOSITIONS

Jusqu'au 26 juin

PRIX ANTOINE MARIN

Depuis 24 ans, la galerie municipale Julio Gonzalez propose le Prix Antoine Marin. Cette année, 17 artistes sont accueilli-e-s et cinq prix sont décernés. Les œuvres sont exposées du vendredi 4 au samedi 26 juin avec une jauge de 4 m² par visiteur-euse jusqu'au 9 juin, puis 8 m² par la suite. Il est possible de visiter l'exposition les mercredis et samedis de 14h à 19h et les jeudis et les vendredis de 16h à 19h à l'Espace Julio Gonzalez, 21 avenue Paul Doumer. ■

Jusqu'au 12 juin



L'artiste Jean José Baranes a proposé à plusieurs artistes familier-ère-s de le rejoindre dans l'espoir d'un dialogue à plusieurs voix avec la participation de François Sarano, océanographe.

Entrer dans un port maritime aujourd'hui c'est ouvrir sur l'illimité d'un monde encore largement inconnu, les Océans, mais aussi sur les innombrables témoignages des violences humaines.

Dans notre Anthropocène, entre rêverie d'un voyage autour du monde et cauchemar d'un continent de plastique, cet océan pourrait-il aussi devenir modèle à penser pour un monde futur? ■

> Anis Gras, 55, avenue Laplace

ARCUEIL D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



L'AVENUE DU GENERAL MALLERET-JOINVILLE (1911-1960), chemin du Cherchefeuille jusqu'au 25 mai 1960, porte le nom d'un héros de la résistance. Il succéda au général Dejeussieu à la tête de l'état-major des forces françaises de l'intérieur en 1944 puis devint député à la Libération. Il habita de 1951 jusqu'à sa mort le groupe HLM Paul-Vaillant Couturier, à gauche de l'avenue (photos du haut). Ces immeubles, achevés en 1953, permirent de loger décemment les résident-e-s de la villa Mélanie. Les 148 logements de la cité du Cherchefeuille en face (photos de dessous) s'édifièrent quant à eux de 1956 à 1958. Ils furent habités en priorité par les Arcueilais-es exproprié-e-s par l'aménagement de l'autoroute A6. Le lieu-dit « le Cherchefeuille » existait déjà au XVI^e siècle. L'avenue est une voie très ancienne, primitivement appelée chemin du moulin à vent. En effet, au-dessus de l'emplacement de la cité, à l'angle de l'avenue et de la rue Gabriel Péri, anciennement route de l'Hay, se trouvait un moulin à vent parfois désigné sous le nom de moulin de Crève-cœur dépendant du fief du même nom. Le titulaire de cette seigneurie était sieur d'Arcueil.

CONCOURS PHOTO



QUE REPRÉSENTE CETTE PHOTO ?
OÙ A-T-ELLE ÉTÉ PRISE ?

Retournez votre réponse en mentionnant vos prénom, nom et adresse, y compris pour les internautes, avant **LE 20 JUIN**, à ANC/Arcueil notre cité, hôtel de ville, concours photo, 10 avenue Paul Doumer, 94110 Arcueil, ou à communication@mairie-arcueil.fr (objet : concours photo), ou encore à l'accueil de la mairie.

Dix bonnes réponses tirées au sort seront retenues. Les gagnant-e-s, dont les prénoms et noms seront indiqués dans le prochain numéro d'ANC/Arcueil notre cité, recevront chacun-e deux places de cinéma valables à l'Espace Jean Vilar.

SOLUTION
DU CONCOURS DU N°314



La photo représente l'hôtel en insectes construit dans le Jardin des rêves au Chaperon Vert. Ce jardin partagé, créé en 2012, est porté par l'association Retour à l'Essentiel. Contact : essentiel.asso@gmail.com

Les gagnant-e-s du concours sont Anne-Carole Delhommeau-Royon, Evelyne Miegge, Yann Pulrulczyk, Marie-Claude Lapeyre, Adrien Miegge, Adel Ghouzam et Sandrine Sao Lazaro.

Ces lecteur-ric-e-s gagnent chacun-e deux places de cinéma valables à l'Espace Jean Vilar.

Mairie

10 avenue Paul Doumer - 01 46 15 08 80 - mairie@mairie-arcueil.fr

Ouverte le lundi et le mercredi de 9h à 12h, de 13h30 à 17h30, le mardi de 9h à midi et de 13h30 à 17h, le jeudi de 13h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Fermeture le jeudi matin.

Pharmacies de garde

6 juin - Pharmacie du Parc

13 avenue de la Division Leclerc Cachan - 01 46 64 05 46

13 juin - Pharmacie Raspail

37-39 rue Emile Raspail Arcueil - 01 45 47 20 99

20 juin - Pharmacie des Arcades

10 rue Guichard Cachan - 01 46 65 64 57

27 juin - Pharmacie du Chaperon Vert

8 rue Lounès Matoub Arcueil - 01 47 61 16 98

4 juillet - Pharmacie de la Plaine 40 av. Mal Lattre de Tassigny

Cachan - 01 46 65 68 60

Centre de santé

> **Centre municipal de santé Marcel Trigon** 13 avenue du Chaperon-Vert 01 46 15 08 09

> **Centres de vaccination Covid**

plus de 75 ans : 01 46 15 08 07 / de 50 à 75 ans : 01 46 15 08 09

Urgences

Urgence médicale grave : **SAMU : 15 - Pompiers : 18**

Numéro vert pour les urgences : **0 825 00 15 25**

SOS Médecins : **01 47 07 77 77** - Pharmacies ouvertes 24h/24h : **01 45 62 02 41**

Commissariat de police

167 rue Gabriel Péri, 94 270 - Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 01 45 15 69 00

Email : commissariat-le-kremlin-bicetre@interieur.gouv.fr

Police municipale 06 23 00 39 37

Centre communal d'action sociale

Guy Bacheley, vice-président : 01 46 15 09 23

Cadre de vie

> **SVP Cadre de Vie** 01 82 01 20 10

> **Collecte sélective des déchets** 01 78 18 22 23

> **Enlèvement des encombrants** 01 82 01 20 00

> **Déchèterie mobile** Tous les samedis de 9h à 13h, sur le parking de la mairie.

Le déposant doit présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

État civil

Naissances Romaric Machard Artins • Mouhamed Kone •

Milan Püsök • Younes Touati • Luna Amer • Naheem Kodjo • Aya Lahnoun •

Bayézid Antoul • Maïla Saint Léger • Alice Nguyen • Sarah Mostkow •

Lyana Louis Meunier • Layane Desir • Théa Leblond • Ismaël Barry •

Suzanne James • Malika Fathallah • Alma Mampouya-Mazinga • Eros Sordello •

Yamoussa Sissoko • Gaïa Loquineau • Nolan Mauricout

Mariages Telma Quesma Soares et Paulo Mendes Da Luz Pereira •

Anne-Marie Omoruyi et Pierre Lemaire • Diane Hilaire et Marc-Arthur Laplante

Décès Carmen Le Bellec, née Salanovan, 86 ans • Jérémy Hercher, 35 ans •

Mokhtar Chamakh, 90 ans • Jean Augé, 58 ans • Geneviève Edon, 90 ans •

Guy Dimet, 88 ans • Maria Vales Freire, 75 ans • Stéphane Garnier, 49 ans •

Alain Charlier, 68 ans • Geneviève Kamasinski, 90 ans • Henri Escoffier, 97 ans •

Firmino Marques Gameiro, 56 ans

Pour rencontrer vos élu·e·s, prenez rendez-vous

Maire, Vice-président du Conseil départemental

Christian Métairie

01 46 15 09 00

Adjoint-e-s au maire

Helène Peccolo

Première adjointe chargée

de la ville en transition

01 46 15 09 00

Christophe Seguin

Initiatives citoyennes

et associatives -

Vie des quartiers

01 46 15 09 00

Sophie Pascal-Lericq

Aménagement - Urbanisme

01 46 15 08 96

Kevin Védie

Action sociale

01 46 15 08 96

Carine Delahaie

Santé - Travail de mémoire

01 46 15 08 96

Ludovic Sot

Finances - Prévention

et sécurité

01 46 15 08 96

Anne-Marie Gilger-Trigon

Habitat - Hébergement

01 46 15 08 96

Simon Burkovic

Mobilité

01 46 15 09 23

Juliette Mant

Développement culturel -

Éducation populaire

01 46 15 08 96

Antoine Pelhuche

Gestion urbaine de proximité

01 46 15 08 96

Maryvonne Legourd-Rocheteau

Commerces - État civil -

Cimetière - Commissions de

sécurité

01 46 15 08 96

Aboubacar Diaby

Sport

01 46 15 09 23

Elisabeth Eloundou

Éducation

01 46 15 09 23

Conseiller-ère-s délégué-e-s

Shéhérazade Bouslah

Retraités - Liens

intergénérationnels

01 46 15 08 96

Régis Caillat-Grenier

Handicap

01 46 15 09 23

Rudy Cambier

Innovation numérique

responsable

01 46 15 08 96

Benjamin Douba-Paris

Accès aux droits des jeunes

01 46 15 09 23

François Doucet

Économie sociale

et solidaire -

Innovation sociale

01 46 15 09 23

Francine Keffi

Personnel

01 46 15 09 00

François Loscheider

Alimentation scolaire -

Nature en ville

01 46 15 09 23

Ludovic Maussion

Animation du quartier

Laplace - Petite enfance

01 46 15 09 23

Lydia Mohamed Bouteben

Jeunesse - Relations

internationales

01 46 15 09 23

Anne Rajchman

Revenu minimum garanti -

Droit des femmes

et égalité des genres

01 46 15 09 23

Albane Gaillot

Députée

01 40 63 95 15

courriel : albane.gaillot@assemblee-nationale.fr

[assemblee-nationale.fr](mailto:albane.gaillot@assemblee-nationale.fr)

Toute saisine de l'administration par voie électronique doit être effectuée uniquement à : mairie@mairie-arcueil.fr.

Pour toute demande ou question concernant vos données personnelles, merci d'écrire à : RGPD@mairie-arcueil.fr



**BRAVO
AUX PARENT·E·S D'ÉLÈVES !**

Les réseaux de parent·e·s d'élèves sur notre Ville représentent une dynamique citoyenne bien vivante et bien utile. Ils portent de très nombreuses réflexions et de très nombreuses causes : cagnotte pour les sinistré·e·s de l'incendie des Irlandais, entraide entre familles, relais d'informations, etc. Leurs engagements pour la végétalisation des cours d'école ou pour une alimentation scolaire saine, accessible et

goûteuse représentent des points d'appui pour l'action de la Ville.

A l'échelle d'Arcueil, en ayant su s'organiser en collectif, les associations de parent·e·s d'élèves démontrent aussi une maturité remarquable... ce n'est pas si fréquent dans la vie publique !

Depuis la fin mars, ils organisent devant les écoles ou la mairie des « casseroles » pour dénoncer les insuffisances ou non remplacements par l'Education nationale des postes d'enseignant·e·s ou du réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (Rased).



Bravo pour cette action sonore et colorée. Elle est nécessaire. Même en dehors des aléas générés par la Covid19, les manques de postes créent trop de classes ponctuellement fermées ou de sureffectifs. Pour les enfants d'Arcueil, ces deux dernières années ont été très difficiles.

La mobilisation de tou·te·s a permis de préserver l'essentiel de la continuité pédagogique. Mais nous devons tou·te·s, et l'Education nationale au premier rang, mettre les bouchées doubles pour rattraper les retards. La rentrée de septembre 2021 doit marquer un engagement fort de l'Etat pour donner aux écoles les enseignant·e·s dont elles ont besoin.

Bravo aux parent·e·s et plein soutien aux casseroles !

Christophe Seguin, Anne-Marie Gilger-Trigon, Antoine Pelhuche, François Loscheider, Lydia Mohammed Bouteben, Anne Rajchman, Aboubacar Diaby.

f LES ATELIERS CITOYENS D'ARCEUIL w LESATELIERSCITOYENS.FR e CONTACT@LESATELIERSCITOYENS.FR i ATELIERSCITOYENSARCEUIL

L'ÉCOLOGIE DES MOTS, L'ÉCOLOGIE DES FAITS, L'ÉCOLOGIE DE L'EAU

Nous ne savons pas si vous l'avez remarqué, mais ces derniers mois tout le monde se revendique de l'Écologie, affirmant que c'est la priorité de notre décennie et ne radinant pas sur les projets, les promesses voire les engagements. Comment ne pas être séduit·e par ces mots alors que l'urgence climatique est chaque jour plus visible ?

Quand on passe à l'analyse des faits, la séduction fonctionne moins : loi Climat issue de la Convention citoyenne pour le climat vidée de son contenu par les macronistes, la majorité « Les Républicains » du Sénat s'opposant à l'inscription dans l'article 1 de la Constitution de la phrase « la France garantit la préservation du climat », le leader du Parti communiste maintenant son profond attachement à l'énergie nucléaire...

Quant à notre cher Premier ministre Jean Castex qui, à grand renfort de journalistes

et de caméras, voulait à tout prix inaugurer le retour du train de nuit Paris-Nice en oubliant de préciser qu'il allait regagner Paris par avion, un Falcon 10 descendu à vide pour pouvoir le reconduire à Matignon...

En 1974, René Dumont, premier candidat écologiste à la Présidence de la République, fit un geste incongru : il but en direct à la télé un verre d'eau en disant « ...bientôt nous allons manquer d'eau, c'est pourquoi je bois devant vous... ». La majorité des Français·es interloqué·e·s l'ont pris pour un « illuminé sympathique ». Pour les écologistes l'eau est un bien précieux, un bien indispensable à l'humanité, plus de 2 milliards de terrien·ne·s n'ont pas accès à l'eau potable...

Dans les années 90 un certain nombre de villes ont confié la gestion de l'eau à des compagnies privées, certaines parfois un usant de corruption. En Île-de-France,

c'est un syndicat intercommunal, le Sedif, qui en a confié la gestion, dans des conditions opaques, au groupe Veolia.

Comme l'a fait Paris il y a plus de quinze ans, un certain nombre de communes se sont engagées dans la voie de la remunicipalisation de l'eau. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier, les villes d'Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry, Le Kremlin-Bicêtre, Vitry ne sont plus adhérentes du Sedif.

Nous avons porté cette décision avec les autres groupes de notre majorité municipale, mais aussi avec les autres villes. L'eau est un bien commun, elle doit être gérée en service public, et non donnée en gestion à des sociétés privées.

Dans écologie il y a eau...

LES ÉLU·E·S ARCEUIL ÉCOLOGIE



Terrasses, lieux d'échanges et de convivialité

Après les sacrifices consentis par nos concitoyens et nos commerçants, les rues d'Arcueil retrouvent la vie de cité que nous aimons. Nos commerces sont tous essentiels pour que notre belle ville ne se transforme pas en cité dortoir.

Après ces périodes de morosité, d'enfermement, les terrasses de café et de restaurant rouvrent. Retrouvons cet espace de détente pour lire un article avec un petit café. Retrouvons le plaisir de s'attabler dehors

dans ces salons à ciel ouvert pour la belle saison. Retrouvons les échanges, les rires, les débats avec nos proches ou avec des inconnus, rapprochés par ces espaces de convivialité (tout en conservant les gestes barrières). Retrouvons l'accueil de nos commerçants d'Arcueil.

Note ville, consciente des difficultés engendrées pendant la période de pandémie, a décidé de soutenir l'installation de terrasses dans les cafés et les restaurants qui en ont

la possibilité d'en installer une sur l'espace public. L'exonération des taxes d'occupation du sol sera effective jusqu'à la fin de l'année.

Il faut toutefois avoir déposé une demande d'autorisation en mairie au préalable, obtenir l'accord et respecter des mesures sanitaires.

Solidaire POUR ARCEUIL
Marine DEALBERTO
Maryvonne ROCHEAU

Agents de nos villes : les oubliés de l'État

La crise inédite que nous traversons doit s'ouvrir sur une vision différente du monde de demain. Elle doit se traduire par plus d'égalité, de justice sociale, de protection, de services publics dont nous avons besoin.

À l'échelle de notre ville, c'est prendre conscience que la continuité des services essentiels de proximité a été assurée par ces salarié·e·s, fonctionnaires, contractuel·le·s ou vacataires que sont nos agents territoriaux et qui, pour la grande majorité, subissent de la part de l'État un blocage de leurs salaires et reçoivent des rémunérations indignes au regard des missions accomplies. Ce sont les agents de voirie et des espaces verts, ceux qui accueillent le public (état civil, logement, enfance), les personnels municipaux qui interviennent dans les écoles : agents d'entretien, de restaura-

tion, Atsems, animateurs et animatrices, les agents qui accompagnent les populations les plus fragiles. Ceux que certains disaient «nantis» hier, sont aujourd'hui qualifiés de premiers de cordées, reconnaissance légitime sans répondre à leurs attentes d'être mieux rémunéré·e·s. Oui, elles et ils sont le ciment de notre société.

Aujourd'hui, ils doivent être entendus quant à la revalorisation de leur rémunération et la protection de leur statut. La loi du 6 août 2019 de transformation de la Fonction publique en organise l'affaiblissement, la casse et précarise les personnels au travers de dispositions régressives sur le temps de travail, le droit de grève, la remise en cause du paritarisme et le recours accru au contrat.

Les collectivités locales ont été trop souvent livrées à elles-mêmes pour assurer la continuité des services publics

locaux indispensables aux habitant·e·s.

Nous réaffirmons notre total engagement aux côtés des agents territoriaux pour conforter leur statut, exiger et contribuer à la revalorisation de leurs salaires, améliorer leur environnement de travail et nourrir le dialogue social pour promouvoir un service public local de qualité.

ARCUEIL EN COMMUN, ÉLU·E·S COMMUNISTES, FÉMINISTES, ÉCOLOGISTES ET CITOYEN·NE·S

Shéhérazade Bouslah,
Rudy Cambier,
Carine Delahaie,
Francine Ketfi,
Ludovic MauSSION,
Kévin Védie



Poursuivre ensemble notre action

Depuis un an, au sein de la majorité, et en dépit de la crise sans précédent traversée, notre groupe s'engage et agit pour construire la ville de demain : une ville résiliente, une ville attractive, une ville qui prend soin de toutes et tous.

D'une part, alors que les confinements successifs ont frappé de plein fouet le monde artistique et culturel, nous avons travaillé à la continuité de notre service public culturel en mettant en place un plan de continuité inédit pour tout·e·s : soutien aux artistes à travers l'ouverture de résidences de travail dans nos équipements, soutien à nos jeunes scolaires par la mise en place d'ateliers de pratiques et expositions, lien avec les publics à travers la diffusion de nombreux contenus sur le blog Culture à Arcueil.

D'autre part, et pour notre jeunesse, des dispositifs d'aide alimentaire ont été mis en place pour les étudiant·e·s de nos résidences, en lien avec une association de la ville, et en complément d'autres initiatives

comme l'ouverture d'espaces de travail ou la gestion des photocopies au PIJ.

Sur le plan budgétaire, nous avons poursuivi la bonne gestion de la ville, en dépit de nouvelles dépenses essentielles, ce qui nous permet de faire face sans augmenter la part communale des impôts directs.

L'enjeu de tranquillité publique a été poursuivi, avec la structuration et le développement de notre police municipale. Nous travaillons à améliorer la capacité de réponses aux demandes des riverain·e·s et à l'apaisement des diverses nuisances.

Sur le plan de l'urbanisme, les projets sur Doumer et Convention feront prochainement l'objet de nouvelles présentations et échanges collaboratifs, tout comme les modifications de notre PLU, pour favoriser plus encore la biodiversité et la part de pleine terre dans les projets urbains. Nous recherchons l'équilibre en termes de construction (qualité, type, quantité) et souhaitons élaborer les réponses avec vous.

Enfin, le projet de territoire 2021-2026 du Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB) prend forme afin de garantir plus de coopération et de meilleurs services. Dans le contexte du dérèglement climatique et des inégalités croissantes, cela passe par un renforcement des initiatives mutualisées et la valorisation des services du GOSB au service des villes (maisons de justice et du droit, parcours d'accès à l'emploi...).

Dans cette période inédite et où notre action est plus que jamais fondamentale pour accompagner la reprise des activités, la solidarité et le bien-être des Arcueillais·es, nous travaillons et avons hâte d'échanger avec vous.



Juliette Mant,
Sophie Labrousse,
Sophie Pascal-Lericq,
Benjamin Douba-Paris,
Ludovic Sot

Contactez-nous :
reinventons.arcueil@gmail.com

Joyeux·ses et déterminé·e·s pour le Climat

Nous étions déterminé·e·s, joyeux·ses et nombreux·ses Arcueillais·es – dont de nombreux·ses membres du groupe Résilience à participer aux deux convergences vélo en partance d'Arcueil vers les Marches Climat parisiennes les 28 mars et 9 mai dernier. Ces événements nous ont mis du baume au cœur.

Ces deux marches avaient été organisées pour crier au gouvernement notre mécontentement à ne pas reprendre les 150

propositions de la convention citoyenne. De ces marches ressortait une forte énergie positive. Les manifestant·e·s étaient uni·e·s pour le climat, pour demander le changement. Plus de 160 rassemblements ont été organisés sur toute la France, plus de 115 000 personnes étaient présentes dont 56 000 à Paris le 9 mai dernier.

Dans le registre des actions à mener, les 20 et 27 juin prochain, auront lieu des élections régionales et départementales.

Nous vous invitons à vous mobiliser pour aller voter à cette occasion. De nombreux leviers d'actions se trouvent à ces échelles territoriales pour une résilience locale sur l'Île-de-France, le Val-de-Marne et Arcueil.

Et retrouvez-nous pour notre prochaine séance Résilience le mardi 8 juin prochain à 20h30.

Groupe RESILIENCE
Contact : resilience.arcueil@zacyls.net

**LISTE UNIS POUR UN NOUVEAU SOUFFLE
ARCUEIL NOTRE VILLE AVEC BENOIT JOSEPH**

La vie reprend, enfin !

Chères amies, Chers amis,

Comme partout en France, les restaurateurs et cafetiers d'Arcueil ont ressorti les tables et chaises, pour le plus grand plaisir des petits et grands qui profitent d'un beau soleil, lui aussi « *déconfiné* ». **Quel plaisir de revoir nos aînés renouer avec la tradition du café du matin entre deux courses.**

Il faut avouer, que malgré l'apprêt du quotidien et des divers sujets de fâcheries, **cette libération mérite bien que nous partagions quelques instants de bonheur simple**, de pensées amicales. Ces épreuves nous rappellent combien « *le goût de vivre* », celui où nous prenons le temps d'être avec les autres, partager un bain de soleil, sourire au temps qui passe, est si précieux.

Nos jeunes sportifs étaient si impatients de reprendre l'entraînement et de retrouver leurs copains qu'ils n'ont même pas remarqué la météo capricieuse du mois de mai. **Ils sont revenus par amour du sport et de leurs amis, pour pratiquer leur sport, ensemble, après des semaines d'arrêt forcé.**

Bien sûr il nous faut être vigilants car **nous devons continuer d'accompagner les plus faibles**, soutenir nos commerçants, nos artisans et tous les autres héros du quotidien qui font tenir société. Il faudra avoir une attention particulière au mouvement sportif et associatif durement touché et qui a besoin de notre attention pour repartir de l'avant. Il nous faudra prendre par la main tous ces élèves et étudiants décrocheurs, mais simplement parfois par manque de dynamique de socialisation, ou en raison de difficultés d'accès au numérique, ou encore de la nécessité pour certains d'être accompagnés de près.

Nos déplacements et nos activités restent encore étroitement encadrés pour maintenir le combat mené contre l'épidémie du coronavirus. **Nous devons continuer d'œuvrer inlassablement à la poursuite de la vie quotidienne** et à la reprise de nos occupations antérieures qui nous semblaient bien lointaines pour certaines.

Pour celles et ceux qui, par précaution ou par choix, continuent de renoncer à la vaccination, nous souhaitons partager ce simple message : « *laissez une chance à la vie de reprendre ses droits, vaccinez-vous, vaccinons-nous* ». Alors que les doutes étaient exprimés il y a quelques semaines encore, ne boudons pas notre plaisir et notre envie de vivre. **Le succès de la campagne de vaccination est l'affaire de tous, car il s'agit véritablement d'un succès collectif !**

Je vous invite à poursuivre nos efforts collégiaux pour concilier reprise de la vie quotidienne et gestes barrières, et je vous renouvelle toute l'assurance de ma vigilance et disponibilité à vos côtés.

Bien à vous,
Benoit Joseph

déjà
1 an

que nous sommes ouverts



de 23 projets concrétisés

de nombreux conseils
apportés

et
de belles rencontres...

cimm
immobilier
Arcueil-gentilly

01 47 79 09 87

📍 68 Avenue Jean Jaurès - 94110 ARCUEIL

✉️ arcueil-gentilly@cimm.com



cora

du lundi 7 au
dimanche 20 juin

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ
VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

OFFRE DE BIENVENUE

pour le renouvellement d'une carte cora:

15



pour l'ouverture d'une carte malin :

limitée à 1 par foyer (même nom, même adresse)



10



Renseignez-vous au Village des Services de votre magasin.

Liste des pièces justificatives à fournir :

Connectez-vous sur www.cora.fr/Carte_cora/ Souscription à la carte cora

** Voir conditions complètes des Eurocora au Village des Services.

Carte de crédit cora Mastercard facultative liée à un crédit renouvelable : cotisation annuelle 20€ (tarif au 01/01/2021). Avec elle, paiement au comptant par défaut ou à crédit sur choix exprès. La carte de crédit cora est délivrée sous réserve d'acceptation de votre dossier par le Prêteur BNP Paribas Personal Finance dont Cetelem est une marque. Vous disposez d'un droit légal de rétractation lors de l'ouverture de votre crédit renouvelable et de votre carte ou de votre crédit amortissable pour lequel vous pouvez opter alternativement à partir de 1 000€ d'achat. Carte de crédit émise par BNP Paribas Personal Finance, 1 Bd Haussmann - 75009 Paris, S.A. au capital de 546 601 552€, 542 097 902 RCS Paris. Intermédiaire d'assurance, Immatriculé sous le N° ORIAS 07 023 128 (www.orias.fr). Publicité diffusée par cora SAS au capital 5 644 000€ - RCS Maux 786 920 306 - siège social : Domaine de Beaubourg - 1, Rue du Chenil - CS 30175 Croissy Beaubourg - 77435 Marne-La-Vallée cedex 2 - N° ORIAS 08 043 438 (www.orias.fr), en qualité d'intermédiaire non exclusif en opération de banque et service de paiement, intermédiaire qui apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit sans agir en qualité de Prêteur. Cora SAS est également immatriculée à l'ORIAS en qualité de mandataire d'intermédiaire d'assurance. Assurances facultatives souscrites auprès de Cardif Assurances Risques Divers - 308 896 547 RCS Paris et Cardif Assurances Vie - 732 028 154 RCS Paris - Siège social : 1 Bd Haussmann - 75009 Paris, entreprises régies par le Code des Assurances.



COMPTEZ SUR NOUS 
retrouvez-nous sur cora.fr/arcueil